

**CONVOCATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DE LA SOCIETE POULINA GROUP HOLDING S.A.
GP1 KM 12 EZZAHRA
MATRICULE FISCAL : 1058891R A/M/000**

Messieurs les actionnaires de la Société POULINA GROUP HOLDING S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le 07/06/2012 à 16H, à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises aux Berges du Lac du Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Lecture des rapports annuels de gestion de la société et du groupe P.G.H de l'exercice 2011.
- Lecture des rapports des commissaires aux comptes de la Société et du groupe P.G.H.
- Approbation des états financiers individuels et consolidés de l'exercice arrêtés au 31/12/2011.
- Affectation de résultat de l'exercice 2011.
- Distribution de dividendes.
- Jetons de présence
- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.
- Franchissement de seuil.
- Quitus aux Administrateurs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes sont à la disposition des actionnaires à l'adresse de la Société susmentionnée.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROJET DE RESOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration et des rapports général et spécial du commissaire aux comptes de la société Poulina Group Holding, approuve les états financiers arrêtés au 31/12/2011.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport des commissaires aux comptes du groupe Poulina Group Holding, approuve les états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2011.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter ainsi qu'il suit le résultat de l'exercice 2011 :

Résultat de l'exercice 2011	40 125 660,889 Dinars
Résultat reporté	315,962 Dinars
Total	<hr/> 40 125 976,851 Dinars
Réserves légales	2 006 298,843 Dinars
Dividendes	30 600 612,000 Dinars
Réserves Spéciales	100 000,000 Dinars
Réserves statutaires	<hr/> 7 419 000,000 Dinars
Report à nouveau	66,008 Dinars

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la somme de trente millions six cent mille six douze dinars (30 600 612,000 dt) à titre de dividende soit cent soixante dix millimes (0,170 dt) par action à payer à partir du 01/07/2012.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'allouer au Conseil d'Administration la somme de Quarante mille (40 000) Dinars à titre de jetons de présence. Ce montant sera réparti équitablement entre les membres du Conseil d'Administration.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée après avoir entendu lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes tel que prévu par les articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales, approuve toutes les opérations y traduites.

SEPTIEME RESOLUTION

Conformément à la réglementation en vigueur, l'Assemblée Générale informe les actionnaires qu'elle n'a pas reçu de déclarations de franchissement de seuil au courant de l'exercice 2011.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration de leur gestion durant l'exercice 2011.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne pouvoir au porteur du présent procès-verbal pour effectuer toute formalité et de publicités requises par la Loi.